

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 09/2024

La Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement « Al Buhaira Invest » se propose de lancer un Appel d'offres pour la réalisation des travaux de remise en état des infrastructures aux Berges du Lac Nord de Tunis.

Les travaux concernent les trois (03) lots suivants :

- **Lot 01** : travaux d'aménagement d'une voie de liaison entre la "Zone Industrielle Kheireddine" et le lotissement "Espace des Affaires" ;
- **Lot 02** : travaux de remise en état des infrastructures du lotissement "Zone Industrielle de Kheireddine" ;
- **Lot 03** : travaux de remise en état des infrastructures du lotissement "les Résidences du Parc".

Les soumissionnaires doivent soumettre leurs offres pour exécuter les trois lots ensembles. Toute omission d'un lot ou plus entraîne le rejet de l'offre à l'ouverture des plis.

Les Entreprises agréées par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat dans la spécialité VRD0 entreprise générale catégorie 4 et plus, peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres au siège de la Société Al Buhaira Invest (Cellule de contrôle des marchés), sis à : Rue du Lac Rodrigo de Freitas – Les Berges du Lac Nord de Tunis, et ce, moyennant le paiement de la somme de 200 Dinars Tunisiens non remboursable.

Les offres doivent parvenir, au siège de la Société Al Buhaira Invest, sous pli cacheté et scellé, au nom de Monsieur le Directeur Général, ne portant que la mention « **Ne pas ouvrir / Appel d'offres n°09/2024 pour la réalisation des travaux de remise en état des infrastructures aux Berges du Lac Nord de Tunis en 3 lots** ».

La date limite de réception des offres au siège de la société est fixée au **Lundi 27 janvier 2025 à 10H.00**, le Cachet du Bureau d'Ordre de la Société Al Buhaira Invest faisant foi.

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu, conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, **le Lundi 27 janvier 2025 à 11H.00** au Siège de la Société Al Buhaira Invest.

La validité des offres est fixée à **cent-vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.

Les offres doivent, sous peine de nullité, être présentées conformément aux dispositions mentionnées au cahier des charges afférent au présent Appel d'offres.

Toute offre parvenue après délai et/ou non conforme aux clauses du cahier des charges ne sera pas prise en considération.